

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 AVRIL 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2021.31

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	24	Pour :	24
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 1er avril 2021

L'an deux mille vingt et un et le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, 1 rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Alexis FRIGOUL pouvoir à M. Patrick DUBLIN, M. Jean-Pierre JAMMES pouvoir à M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Mireille OVADIA pouvoir à Mme Monique PONS, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD.

Absent(s) excusé(s) : M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, Mme Marie CLAIREFOND.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : HUIS CLOS

Exposé :

Comme l'autorise l'article L 2121-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal que la séance se déroule à huis clos afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19 et de tenir la séance conformément aux règles sanitaires en vigueur. En effet, il est matériellement impossible de diffuser la séance en direct et le couvre-feu à 19h ne permet pas au public d'assister physiquement à la séance du Conseil municipal.

M. le Maire soumet le huis clos au vote.

